

Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERES

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

2012/62

Paraphe : FS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Délibération n° DC2012/57**

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 70

Votants : 79

(Dont pouvoirs : 9 )

**POUR : 79 (100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le douze septembre, à 20h00, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 5 septembre 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames Geneviève ALEKSANDER ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Chantal GIOT ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Dominique BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Luc DUTHOIT ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Fabrice LEFEVRE ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Guy PAYEN ; André POULAIN ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Jean-Yves STEPHAN ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Eric VENNER

**Représentés :** Madame Anne SEMBENI donne pouvoir de vote à Monsieur VENNER ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET ; Monsieur Thierry CHARTIER donne pouvoir de vote à Monsieur COLIN ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à Monsieur LOUIS ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame MELIN ; Monsieur Jacky NIZET donne pouvoir de vote à Monsieur MAS ; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à Monsieur LECLERCQ ; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur THIEBAULT ; Monsieur Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Madame RAULIN.

**OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT LE SCHEMA D'ORGANISATION DES SERVICES**

Vu la délibération n°DC2012/47 du Conseil de Communauté du 20 juin 2012 approuvant le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un schéma d'organisation des services à l'échelle du territoire de la 2C2A ;

Considérant la nécessité d'ajuster le plan de financement prévisionnel eu égard aux résultats de la consultation effectuée ;

Considérant que le marché a été confié à la société Initiative A&D pour un montant de 58 807 € TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- MODIFIE le plan de financement prévisionnel tel que présenté en annexe
- CHARGE le Président de solliciter une subvention auprès de l'Europe (FEADER) et du Conseil Régional de Champagne Ardenne
- AUTORISE le Président à signer tout acte à intervenir.

Fait à Vouziers, le 13 septembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

**19 SEP. 2012**

## ANNEXE DELIBERATION N°DC2012/57

**Réalisation d'un schéma d'organisation des services de l'Argonne Ardennaise  
Modification du plan de financement prévisionnel**

DEPENSES			RECETTES		
	HT	TTC		Taux	Montant
Réalisation du schéma de services	49 170 €	58 807 €	FEADER	40%	23 523 €
			Région Champagne Ardenne Contrat de Développement Territorial	40%	23 523 €
			Fonds propres 2C2A	20%	11 761 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 170 €</b>	<b>58 807€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>58 807 €</b>